

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 20 novembre 2018

P.V. N° 16

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : M. William PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Michel BRUNET – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Jean PAOLINI – Jean Paul RUIZ – José VIVERO

Assistent à la Réunion : Mmes Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) – Ludivine REGNIER (CTD DAP) – M. Didier RABAT (CTD)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Invitation au Salon des Maires et des Collectivités locales 2018 qui se tiendra du 20 au 22 novembre 2018. Noté.

• LIGUE MEDITERRANEE

- La réunion plénière du Comité de Direction de la Ligue se tiendra le vendredi 23 novembre 2018. Noté.

- L'opération « Mesdames Franchissez la Barrière » est reconduite pour la 7^{ème} édition. L'objectif est de recruter des femmes dirigeantes. Transmis à la Commission Féminines et Féminisation.

- Un groupe de travail proposé par l'IR2F pour le développement du Parcours de Formation Fédéral des Dirigeants (PFFD) aura lieu le mardi 04 décembre 2018 à 10h00. M. José VIVERO représentera le District.

- Procès-Verbal N°3 de la réunion de la Commission Régionale des terrains et installations sportives du 06.11.18.

- Copie d'un courrier adressé à la Mairie de ST MANDRIER concernant un rapport de délégué lors du match ST MANDRIER / ST MAXIMIN du 28.10.18. Noté.

- Adressant l'avis de la CFRC suite aux propositions de modification de textes formulées par la Ligue notamment à la demande de District. Noté

• CLUBS :

- **CABASSE** : Adressant le nouveau bureau pour la saison 2018/2019. Noté

• DIVERS :

- **MAISON DES ASSOCIATIONS DE LA GARDE** : Information et programme sur le téléthon 2018. Noté
- **COSMOS** : Invitation aux Assemblées Générales et Extraordinaires qui se dérouleront le mercredi 19 décembre 2018. Noté.
- M. Jean Claude GERVASONI : Informant de sa démission de membre de la C.S.R du District pour raisons personnelles. Noté.
- **CDOS** : Invitation à la réunion d'automne des Comités Départementaux qui aura lieu le jeudi 22 novembre 2018. Noté.

INFORMATION

- M. Didier RABAT, CTD et Mme Ludivine REGNIER ont fait le bilan des actions déjà effectués et à venir.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

- >> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**
- >> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**
- >> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)
- >> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée** : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

REUNION AVEC LES NOUVEAUX PRESIDENTS DE CLUBS

Clubs présents : CLUB SPORTIF DE TOULON EST – FC LA SEYNE – RAMATUELLE – AS ESTEREL – SOLLIES FARLEDE – ST ZACHARIE – TRANS – PTT HYERES – ROCBARON

M. Pierre GUIBERT ouvre la séance et remercie les clubs présents, il demande ensuite aux membres du Comité de Direction de se présenter.

Il reprend la parole et évoque divers points notamment :

- >> La réduction du personnel, les bénévoles œuvrant au sein du District et qui sont à l'écoute des clubs. Les problèmes que les clubs peuvent rencontrer lors de certaines décisions notamment disciplinaire mais précise que le Comité de Direction ne peut pas intervenir dans les décisions prises sauf cas exceptionnel ou il peut faire appel d'une décision.
- >> Il souligne également que les clubs sont désormais de petites entreprises et doivent être gérés comme tel : il faut des bénévoles, un budget, un bilan et surtout une bonne gestion pour un bon fonctionnement.
- >> Le Président insiste sur le fait que les dirigeants de club ne sont pas seuls et qu'ils peuvent toujours compter sur les membres du Comité de Direction. A chaque question posée une réponse doit être adressée aux clubs.
- >> Formations organisées par l'IR2F afin d'aider de faire progresser les dirigeants
- >> Dotation de la F.F.F suite à la victoire de l'équipe de France en Coupe du Monde 2018
- >> La communication est indispensable pour faire évoluer des situations problématiques.

M. William PONT prend ensuite la parole et souligne les problèmes rencontrés notamment concernant les convocations et les modifications d'horaires qui arrivent trop tard et de plus en plus nombreux. Il remercie l'ensemble des dirigeants de clubs présents à cette réunion.

Questions diverses :

>> **SOLLIES FARLEDE** : Pourquoi le championnat début aussi tard et doit s'aligner au championnat de Ligue pour le calendrier.

Réponse de M. PONT : Il existe plusieurs critères au fait que le championnat ne débute pas plus tôt : les licences, la coupe de France. Il précise également que nous sommes tenus de nous aligner sur le calendrier de la Ligue.

>> **RAMATUELLE** : Il est très difficile actuellement d'être président de club.

- Question sur la réforme des championnats de jeunes

Réponse du Président : Un groupe de travail a été mis en place et cette réforme va probablement concerner les ligues en premier puis les districts par la suite.

>> **PTT HYERES** : Il est difficile de garder des dirigeants qui ont été formés dans le club, il demande s'il y aurait une solution pour bloquer les licences de ces dirigeants pendant quelques années.

Réponse de M. PONT : Il n'y a pas de solution car nous ne pouvons pas déroger aux règlements fédéraux.

>> **FC LA SEYNE** : Concernant les reports de matches : Un problème se pose lorsqu'un dirigeant gère les U6 le matin et les U10 l'après-midi d'où certaines fois ces reports de rencontres

Réponse de M. PONT : Au niveau du Foot d'animation ce n'est pas un grave. Le problème se pose des U15 aux séniors lorsqu'il y a des désignations arbitres. et que la demande de report est sollicitée trop tardivement.

Après ces échanges conviviaux et enrichissants, la réunion se termine autour du pot de l'amitié.



L'ASSEMBLEE GENERALE du DISTRICT DU VAR aura lieu le Samedi 01 Décembre 2018 à partir de 9h00 au siège du District du Var

*Prochaine réunion de bureau
Le Mardi 27 Novembre 2018*

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
La Secrétaire Général : André VITIELLO